

Rééquilibrer le développement de nos territoires

INSTITUT
MONTAIGNE



[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR
NOTRE RAPPORT](#)

Paris, le 11 mars 2021 - La France est championne de l'OCDE en matière de polarisation : ses 15 plus grandes métropoles représentent 81 % de la croissance hexagonale alors que le reste de son territoire, qui représente 70 % de la population et 98 % de la superficie nationale, connaît un fort décrochage économique ainsi qu'une stagnation, voire un déclin, du niveau de vie de ses habitants. Ce constat s'aggrave avec la crise sanitaire et économique que nous traversons. Comment agir face à cela ?

Dans son nouveau rapport "Rééquilibrer le développement de nos territoires", piloté par Paul Hermelin, président de Capgemini, l'Institut Montaigne appelle l'Etat à s'affranchir de l'empilement de politiques publiques redistributives ou subventionnelles, pour faire émerger une véritable stratégie de différenciation selon les territoires. Cette dernière doit se faire en faveur du développement économique et de l'attractivité des territoires épars, tout en facilitant la promotion sociale de leurs habitants.

Plusieurs axes prioritaires y sont identifiés : l'investissement dans les infrastructures numériques, la rénovation de l'habitat et des mobilités, l'investissement dans le capital humain et, enfin, le renforcement du tissu local des ETI et PME.

"Si le développement de métropoles de dimensions européenne et mondiale constitue un atout pour la France, ce développement ne doit pas se faire au détriment du reste. Le rééquilibrage du développement de nos territoires est un enjeu de cohésion nationale : il faut mettre un terme à la dérive préoccupante des territoires épars, soutenir les filières productives qui constitueront demain des relais de croissance pour l'économie nationale et mettre fin au sentiment de déclassement qui y mine et appauvrit les ambitions individuelles et collectives" explique Paul Hermelin, président du groupe de travail à l'origine du rapport et président de Capgemini.

Les propositions de l'Institut Montaigne pour rééquilibrer le développement de nos territoires

Investir dans les infrastructures numériques : un levier pour l'interconnexion et l'émancipation des territoires

La couverture numérique du territoire (haut débit/5G) représente une opportunité unique pour répartir différemment l'activité économique sur le territoire français. Dans cette perspective, et à l'instar du mécanisme allemand, la France pourrait consacrer une partie plus conséquente du plan de relance à l'implantation de la 5G dans les territoires.

Rénover l'habitat et relever le défi de l'écomobilité pour renforcer l'attractivité des territoires

Cette rénovation doit permettre de renforcer l'attractivité des territoires tout en respectant les contraintes environnementales. En matière de mobilité, à l'instar du modèle allemand et italien, nous devrions poursuivre l'ambition de **bâtir un réseau ferroviaire du quotidien à grande vitesse** qui permettra une meilleure répartition de l'activité en plus de crédibiliser les trajectoires de décarbonation du transport.

Soutenir le développement d'une offre de formation universitaire et professionnelle d'excellence dans les territoires

L'**implantation et l'excellence de la formation universitaire et professionnelle** définiront la capacité de nos territoires à rebondir après la crise et à soutenir les secteurs d'activité qui constitueront les relais de la croissance à venir. D'une part, le développement, avec parcimonie, d'une **offre généraliste d'accès à l'enseignement supérieur** dans les territoires doit permettre un accès plus équitable à l'enseignement supérieur. D'autre part, la création d'une offre d'enseignement spécialisée dans les territoires pourrait être à l'origine d'un effet d'entraînement sur l'écosystème local.

Différencier l'action publique au profit des territoires épars pour renforcer le tissu local des PME et des ETI

Il est proposé qu'une **fiscalité propre aux entreprises des territoires épars** soit étudiée, afin de leur offrir un avantage comparatif. Dans un premier temps, la suppression totale de la CVAE pourrait être privilégiée dans les villes moyennes et les territoires épars, afin de leur offrir un avantage comparatif et de favoriser l'investissement des PME et ETI dans un contexte économique délétaire.

La **création d'un crédit d'impôt de modernisation technologique** pourrait également être envisagée. Le développement technologique doit permettre de compenser l'éloignement géographique des PME et des ETI situées dans les territoires épars.

Enfin, **favoriser la transmission familiale des entreprises qui créent des emplois** dans les territoires permettrait de renforcer le tissu économique des territoires épars. La fiscalité du patrimoine pourrait être largement allégée, à condition que les emplois de l'entreprise soient situés dans des territoires épars, et qu'ils soient maintenus au moins sur plusieurs années. Il est ainsi préconisé de **relever significativement l'abattement sur l'assiette des successions** (jusqu'à 1 million) sur le patrimoine de nature professionnelle.

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR NOS PROPOSITIONS](#)

Les faiblesses des territoires épars ne sont pas une fatalité : l'Allemagne et l'Italie du Nord comme exemples d'intégration réussie.

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR NOS COMPARAISONS INTERNATIONALES](#)

L'intégration réussie des villes moyennes et des territoires épars dans le tissu économique en Allemagne et en Italie du Nord offre un exemple qui doit nous inspirer. Quand le Mittelstand allemand a développé son tissu industriel autour des entreprises de taille intermédiaire, la Lombardie a cherché à favoriser les réseaux de petites entreprises pour faciliter l'exportation. Dans les deux cas, les entreprises se positionnent sur le haut de gamme – avec pour fer de lance la machine-outil en Allemagne, et le luxe en Italie.

Plusieurs éléments rapprochent ces deux modèles : une importante solidarité entre les entreprises nationales ; des structures bancaires davantage liées aux entreprises locales et les soutenant sur une très longue période ; un aménagement du territoire qui favorise l'interconnexion entre divers centres de

production plutôt qu'un aménagement en étoile autour du centre productif. Enfin, un dernier facteur favorable est la répartition délibérée, en Italie (principalement du Nord) et en Allemagne, des centres universitaires.

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).

Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Lara Oliveau, responsable de la communication et des relations presse

06 99 79 43 62 ; loliveau@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne : *think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.*